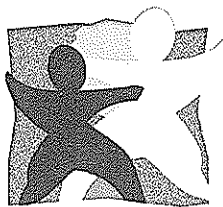


Diane d'ESTREES - Jean CAZABAN
Yann DUSART



Audit
PAU PAYS DE L'ADOUR

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
& D'EXPERTISE JUDICIAIRE

PLASTIRISQ
Association

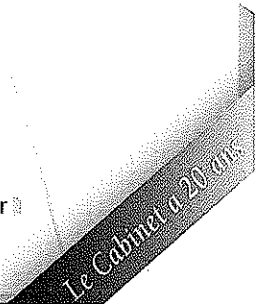
Siège social :
26, rue de Belfort
92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2012

AUDIT PAU PAYS DE L'ADOUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Pau

■ Bâtiment **EOSS** ■ 22, rue Johannes Kepler ■ 64000 PAU
■ Tél. : 05 59 84 89 71 ■ Fax : 05 59 84 89 72 ■ jean.cazaban@eoss.fr ■ diane.destrees@eoss.fr ■ yann.dusart@eoss.fr ■
■ SARL au capital de 332 500 Euros ■ RCS PAU 451 336 317 ■
■ SIRET : 451 336 317 00032 ■ TVA INTRACOM : FR 28 451 336 317 ■



PLASTIRISQ

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association PLASTIRISQ, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.1 de l'annexe concernant les règles et méthodes comptables des créances et produits d'exploitation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PAU, le 15 novembre 2013

Pour la SARL Audit Pau Pays de l'Adour
Diane d'ESTREES
Commissaire aux Comptes



1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise **PLASTIRISQ** Durée de l'exercice expliqué en nombre de mois : **12**
 Adresse de l'entreprise **26 RUE DE BELFORT 92400 COURBEVOIE** Durée de l'exercice précédent* **12**
 Numéro SIRET* **5 0 0 6 2 0 2 1 6 0 0 0 1 9** Néant*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 1 2		3 1 1 2 2 0 1 1	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
	Frais de développement*	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et comptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	708	3 152	745	
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
Autres participations	CU	CV	15	15	15		
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	708	3 167	760	
		BL	BM				
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BN	BO				
	En cours de production de biens	BP	BQ				
	En cours de production de services	BR	BS				
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU				
	Marchandises	BV	BW				
Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	423 000	423 000	451 100		
Créances	BZ	CA	1 000	1 000			
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	277 066	277 066	431 418	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
TOTAL (III)		CJ	CK	701 066	701 066	882 518	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	704 941	708	704 233	883 278
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

COGILLOG

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COGILOG

Désignation de l'entreprise :		PLASTIRISQ				Exercice N		Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF		
		FG	318 800	FH		FI	318 800	387 300
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	318 800	FK		FL	318 800	387 300
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	318 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	401 157	327 969
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY	1 385	
	Charges sociales (10)					FZ	548	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	388	319
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	0		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	403 478	328 288
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(84 678)	59 012
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	61 955	66 521
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	10 675	6 927
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	10 675	6 927
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	10 675	6 927
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(135 958)	(583)

PLASTIRISQ Association
ANNEXE DES COMPTES
ARRETES AU 31 Décembre 2012

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

PRESENTATION ET FAITS SIGNIFICATIFS

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

- 1.1 Créances et produits d'exploitation
- 1.2 Dettes et charges d'exploitation
- 1.3 Provisions pour risques et charges

NOTES SUR LE BILAN ACTIF :

- 2.1 Immobilisations corporelles
- 2.2 Immobilisations financières
- 2.3 Créances des adhérents et subventions à recevoir
- 2.4 Avances fournisseurs et autres créances
- 2.5 Trésorerie

ANNEXE

PRESENTATION ET FAITS SIGNIFICATIFS

L'exercice clos le 31 Décembre 2012 a une durée de douze mois et couvre la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2012. Il s'agit du sixième exercice social de l'association. L'exercice précédent avait une durée de douze mois allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011.

L'association qui est régie par la Loi de 1901 a pour objet la mise en oeuvre des procédures d'accréditation des médecins et de l'évaluation des pratiques professionnelles conformément aux dispositions légales et réglementaires qui régissent ce dispositif.

Les états financiers comprennent les éléments suivants :

Total Bilan	:	704 233,00 Euros,
Total Chiffre d'Affaires	:	318 800,00 Euros,
Situation Nette créditrice 31/12/12	:	591 736,00 Euros.
Résultat net après impôts	:	- 201 104,00 Euros

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'annexe des comptes de la société est établie en accord avec les principes retenus par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable n°99-03, n°99-09, n°2000-06 faisant référence aux textes suivants :

(Code de Commerce notamment les articles L 123-12, loi n°98-261 du 6 Avril 1998, décret n° 67-236 du 23 Mars 1967 notamment l'article 245, décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 modifié par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005, l'arrêté du 9 Décembre 1986 et l'avis n° 98-13 du Conseil national de la comptabilité) et l'article 130-4 et l'article 531-1 du Plan Comptable Général,

ainsi qu'au règlement n°99-01 relatif aux spécificités des associations.

PLASTIRISQ Association
Annexe des comptes annuels

Une créance à recevoir est alors constatée avec l'indication de chaque année référence de ces subventions. Un écart entre les sommes prévues et les sommes réellement encaissées est systématique mais nous ne sommes pas en mesure d'arrêter les comptes de produits de manière exhaustive ce qui nous contraint de considérer les informations disponibles à la date de l'arrêté des comptes.

1.2 Dettes et charges d'exploitation :

Les charges comprennent deux catégories principales qui sont les suivantes :

Les médecins experts étaient au nombre de dix au début de l'année 2012, puis neuf à partir de Juillet 2012. Ils travaillent via internet sur le portail HAS et ils se réunissent en staff trois à quatre fois par an. Les experts réalisent des missions en vue de l'accréditation des médecins adhérents à PLASTIRISQ. Les honoraires sont versés trimestriellement. Il est facile de valider l'exhaustivité de la charge au titre d'un exercice donné sur la base d'un barème préétabli.

Les honoraires du coordinateur qui est également un médecin expert. Ces honoraires sont trimestriels et répondent à un barème préétabli.

1.3 Provisions pour risques et charges :

Des provisions, destinées à couvrir des risques et charges liées à des obligations vis-à-vis des tiers dont il est probable qu'elles entraînent des sorties de ressources sans contrepartie attendue, sont constituées à la clôture de l'exercice. Ces obligations sont nettement précisées quant à leur objet, mais leur réalisation, leur échéance ou leur montant est incertain.

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se présentent de la manière suivante au 31 Décembre 2012 (comparatif au 31 Décembre 2011) :

Nature	Valeur au 31/12/12	Valeur au 31/12/11
Matériel de bureau et informatique	3 860,00 €	1 064,00 €
Amortissements	- 708,00 €	- 319,00 €
Total des immobilisations corporelles	3 152,00 €	745,00 €

PLASTIRISQ Association
Annexe des comptes annuels

2.5 Trésorerie :

Les comptes de trésorerie se présentent de la manière suivante au 31 Décembre 2012 (comparatif au 31 Décembre 2011) :

Nature	Valeur au 31/12/12	Valeur au 31/12/11
Comptes à terme	186 000,00 €	356 000,00 €
Compte sur Livret	65 942,00 €	14 476,00 €
Compte courant	25 124,00 €	60 942,00 €
Total net	277 066,00 €	431 418,00 €

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1 Fonds associatifs et Réserves :

Les capitaux propres se présentent de la manière suivante au 31 Décembre 2012 (comparatif au 31 Décembre 2011) :

Nature	Valeur au 31/12/12	Valeur au 31/12/11
Report à nouveau créditeur	792 840,00 €	794 232,00 €
Résultat de l'exercice	- 201 104,00 €	- 1 392,00 €
Total net	591 736,00 €	792 840,00 €

3.2 Provisions pour risques et charges :

Néant.

3.3 Dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales

Les dettes fournisseurs se présentent de la manière suivante au 31 Décembre 2012 (comparatif au 31 Décembre 2011) :

Nature	Valeur au 31/12/12	Valeur au 31/12/11
Dettes fournisseurs	.. €	.. €
Fournisseurs factures à recevoir	45 973,00 €	.. €
S/Total	45 973,00 €	.. €

PLASTIRISQ Association
Annexe des comptes annuels

4.2 Rémunération du dirigeant

Aucune rémunération n'est versée par l'Association au titre du mandat social.

4.3 Effectif

L'effectif de l'association se présente ainsi au dernier jour de l'exercice :

Description	Exercice clos le 31/12/2012	Exercice clos le 31/12/2011
Cadres
Employés	1	..
TOTAL	1	..

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1 Engagements hors bilan

Néant.

5.2 Filiales et Participations

Néant.

*

*

*